



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 9

Le 14 octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Excusé : Nicolas DIF

Absent : Philippe CHASSARD

Secrétaire de séance : Cécile MAHE.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

I. PLAN D'ADRESSAGE

Le Conseil municipal approuve la numérotation des habitations présentée par le Maire et l'autorise à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

II. SUBVENTIONS POUR TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil municipal décide de prendre à sa charge les frais de transports scolaires supportés par l'ensemble des familles pour l'année scolaire 2020/2021 pour un montant total de 955 €.

III. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELECOMS POSTE DE BESSET

Le Conseil municipal décide de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications à Chamoneix sur le poste de Besset en coordination avec les réseaux électriques, de fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à **3 200,00 € H.T.** et d'autoriser le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier.

IV. VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil municipal approuve les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

- Au 6718 (Solde contrat sauvegarde informatique) : + 3 200 € / au 022 (Dépenses imprévues) : - 3 200 €

INVESTISSEMENT

- Programme 311 (Illuminations de Noël) : +6 700 € / au 020 (Dépenses imprévues) : - 6 700 €

- Au 2031 (Frais d'étude de sol lotissement) : +3 600 € / au 020 (Dépenses imprévues) : - 6 700 €.

V. CONVENTION DISPOSITIF "PETITS DEJEUNERS" A L'ECOLE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mise en œuvre du dispositif "Petits déjeuners" dans la Commune de Bagnols avec le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, représenté par le directeur académique des services de l'éducation nationale du Puy de Dôme, agissant sur délégation du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand.

VI. CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Le Conseil municipal procède à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier. Le Maire est membre de droit.

Mme BERTRAND Dominique et M. MANARANCHE Jean sont élus membres titulaires et M. LHUILLERY Pierre-Yves est élu membre suppléant.

Le Conseil municipal désigne ensuite deux propriétaires forestiers titulaires et deux propriétaires forestiers suppléants pour siéger à la commission.

MM. PIBOULE Bernard et AMIOT Antoine sont désignés propriétaires forestiers titulaires et MM. GOIGOUX Jean et GOIGOUX Jean-Louis propriétaires suppléants.

VII. CESSION D'UNE PARCELLE SECTION DE BAGNOLS - FERVEL

Vente FERVEL - LEPORCQ

Le procès-verbal des opérations de vote a été établi le 20 septembre 2021.

Résultats : Inscrits : 78 - Votants : 43 - Exprimés : 41 - Oui : 37 - Non : 4.

Le Conseil municipal accepte de céder à Madame FERVEL Annie et Monsieur LEPORCQ Jean-Marc une partie de la parcelle cadastrée section AC n° 287.

Vente GENEIX

Le procès-verbal des opérations de vote a été établi le 20 septembre 2021.

Résultats : Inscrits : 78 - Votants : 43 - Exprimés : 38 - Oui : 34 - Non : 4.

Le Conseil municipal accepte de céder à Madame GENEIX Brigitte une partie de la parcelle cadastrée section AC n° 287.

Vente GOIGOUX

Le procès-verbal des opérations de vote a été établi le 20 septembre 2021.

Résultats : Inscrits : 78 - Votants : 43 - Exprimés : 40 - Oui : 40 - Non : 0.

Le Conseil municipal accepte de céder à Monsieur et Madame GOIGOUX Martial une partie de la parcelle cadastrée section AC n° 207.

VIII. LOCATION SALLE ANIMATIONS AU CAMPING

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer un tarif pour la location de la salle animations du camping municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le tarif de location de la salle à 50 € pour 2 jours avec une caution de 250 € pour les périodes du 1er janvier au 31 mai et du 1er novembre au 31 décembre de chaque année.

IX. QUESTIONS DIVERSES

Réouverture de la salle des fêtes jusqu'au début des travaux prévus en mars 2022. Pass sanitaire obligatoire pour les organisateurs.

INFORMATIONS DIVERSES

FOIRE PRIMEE

La traditionnelle foire primée de bovins aura lieu le samedi 23 octobre 2021.

Les inscriptions des participants se fait en Mairie au 04 73 22 20 04 (Repas offert aux éleveurs – pass sanitaire obligatoire).

Restauration à midi avec réservation au 06 69 63 28 96 (15 € le repas – pass sanitaire obligatoire).

RADIO BORT ARTENSE

La radio locale RBA FM, réel outil de communication pour notre territoire, est à votre disposition afin de transmettre vos annonces (manifestations, offres d'emploi, dédicaces, etc...).

Tél. : 05 55 96 06 00 – Email : rbafm@wanadoo.fr

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le dépôt de gerbe au monument aux morts aura lieu Jeudi 11 novembre 2021 à 11 h 30.

COMPOSTAGE

Le 30 octobre 2021, de 10 h à 12 h à la médiathèque, arrêtez-vous un instant pour :

- Poser vos questions aux guides et maitres composteurs du SMCTOM de la Haute Dordogne
- Echanger avec des usagers de la commune qui compostent déjà !
- Partager un verre entre voisins !

Renseignements au 06 44 20 22 42 ou par mail : gweltaz.smctomhautedordogne@gmail.com

CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre de la **commémoration du centenaire du monument aux morts**, le Conseil municipal envisage de rentrer en contact avec les descendants, (en ligne directe et indirecte), **des "Poilus" bagnolais** et ceci afin d'organiser une journée de rassemblement à Bagnols de toutes ces personnes au cours de l'été 2022.

A cette occasion une exposition sur le thème de la grande guerre et diverses animations pourraient être proposées si notre consultation suscite un réel intérêt.

La contribution de chaque bagnolais sera la bienvenue en particulier pour rechercher des descendants de nos poilus.